

Le basketball

Toutes les compétitions de basketball d'Olympiques spéciaux Canada (OSC) sont régies par les *Règlements sportifs officiels* de même que par les politiques et procédures nationales de **Special Olympics International (SOI)**. En tant que programme national de sport, OSC a établi ses règlements de basketball en s'appuyant sur ceux de la Fédération internationale de basketball amateur (FIBA) et de Special Olympics Incorporated. Les règlements de la FIBA s'appliquent donc aux compétitions d'OSC, sauf en cas d'incompatibilité avec les *Règlements sportifs officiels* d'OSC ou les politiques et procédures nationales, auquel cas les règlements officiels de basketball d'OSC suivants s'appliquent.

Section A :

Épreuves officielles

1. Compétition par équipes de 5 joueurs chacune

NOTE : Pour initier les athlètes au sport, les divisions régionales peuvent faire jouer des équipes de trois joueurs sur une moitié d'un terrain de basketball. Les compétitions à trois contre trois sur une moitié de terrain ne sont pas des épreuves officielles d'OSC. Cependant, les règles qui les régissent se trouvent sur le site Web de SOI.

SECTION B :

Terrain et équipement

1. Équipement
 - a) Un ballon de basketball plus petit (72,4 centimètres de circonférence) et pesant de 510 à 567 grammes peut être utilisé pour la compétition.
 - b) Chaque panier se compose d'un anneau et d'un filet. En règle générale, l'anneau doit être fixé à 3,05 mètres du sol. Pour les compétitions en division junior, on peut le fixer à 2,44 mètres du sol.

SECTION C :

Règles de compétition

1. Compétition par équipes

a) Formation des divisions

- 1) Avant la compétition, l'entraîneur-chef doit soumettre pour chaque athlète de son équipe les points obtenus dans le cadre de deux tests d'évaluation des aptitudes en basketball, comme le dribble et le tir au panier. (Ces tests ne sont destinés qu'à évaluer les membres de l'équipe. Vous trouverez plus de détails sur le test d'évaluation des aptitudes en basketball (TEAB) dans la Section D ci-après).
- 2) L'entraîneur-chef doit identifier aussi les cinq meilleurs athlètes de sa formation en fonction de leurs habiletés sur le terrain, en apposant une étoile vis-à-vis de leur nom.
- 3) Le « résultat collectif » est calculé en additionnant les points accumulés par les sept meilleurs athlètes de l'équipe et en divisant la somme obtenue par sept.
- 4) Les équipes seront classées initialement selon leur résultat collectif au TEAB, ainsi que d'après les résultats obtenus à d'autres exercices de dribble et de tir au panier effectués avant la tenue des tournois en vue de la formation des divisions.
- 5) Un ou plusieurs tournois se dérouleront ensuite afin de finaliser le processus de classification.
- 6) Au tournoi de classification, les équipes disputeront au moins un match d'une durée de six minutes environ.
- 7) Chaque joueur sur la liste de l'équipe doit jouer à chaque match en vue de la formation des divisions, mais il n'est pas obligatoire d'accorder un temps de jeu égal.

Les équipes sont tenues de faire jouer tous leurs athlètes.

b) Adaptations

Les règles qui suivent ont été tirées et adaptées des règlements de la FIBA et de l'ONS. Elles s'appliquent aux compétitions de basketball par équipes d'OSC.

- 1) Chaque partie peut se composer de quatre périodes de six minutes chacune.
- 2) Chaque équipe a droit à quatre temps morts cumulatifs par match, soit deux temps morts par mi-temps.

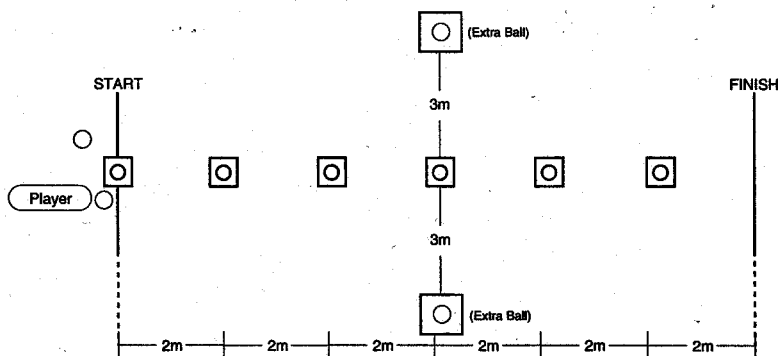
- 3) La règle des 3 secondes dans la zone restrictive adverse est en vigueur lorsque l'équipe contrôle le ballon dans la zone avant de l'adversaire (Remarque : dans le règlement de la FIBA, une équipe lance vers le panier de son adversaire et donc, dans sa zone avant).
 - 4) Le tireur du lancer franc a dix secondes pour effectuer son lancer à partir du moment où le ballon lui a été remis par un des officiels.
 - 5) Les athlètes peuvent porter n'importe quel numéro de maillot de 0 à 99.
- c) Équipe et joueurs
- 1) Une équipe se compose de cinq joueurs
 - 2) Une équipe ne peut inscrire plus de 10 joueurs, remplaçants inclus.
- d) Il convient de souligner que le double dribble constitue une infraction.



SECTION D

Test d'évaluation des aptitudes en basketball (TEAB)

1. TEAB – Le dribble



MISE EN PLACE

Une zone du terrain de basketball (de préférence une ligne de touche ou le long de la ligne médiane), six cônes, rubans marqueurs et quatre ballons de basketball : un ballon que l'on remet à l'athlète, deux autres de réserve au cas où le ballon rebondit au loin, et un autre pour poursuivre le test.

TEST

Durée : 60 secondes pour un parcours.

L'athlète dribble le ballon tout en passant alternativement à droite et à gauche de chacun des six cônes placés en ligne droite à 2 mètres de distance l'un de l'autre, sur un parcours de 12 mètres. Il peut commencer à la droite ou à la gauche du premier cône, mais doit alterner de côté par la suite. Après avoir passé le dernier obstacle et franchi la ligne d'arrivée, l'athlète pose le ballon sur le sol et retourne en courant à son point de départ pour prendre le ballon suivant et refaire le même exercice, jusqu'à ce que les 60 secondes se soient écoulées. Il ne faut pas arrêter le chronomètre lorsque l'athlète perd possession du ballon. Il tente alors de récupérer le ballon ou ramasse le ballon de réserve le plus proche, et poursuit son parcours à l'endroit où il a perdu le ballon.

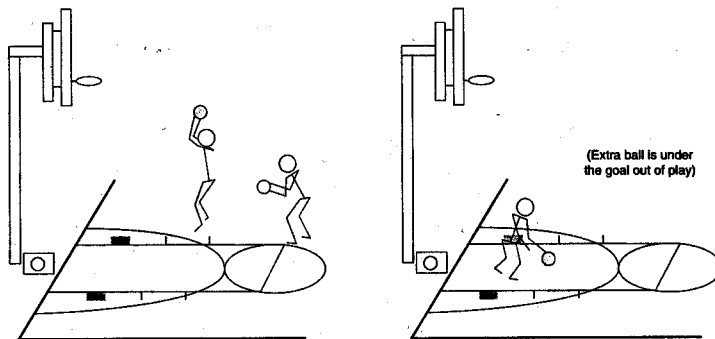
POINTS

Un point est attribué dès que l'athlète franchit la distance médiane entre deux cônes. (Par exemple : si le joueur réussit à dribbler le ballon en slalom à partir de la ligne de départ, termine le parcours et place le ballon à la ligne d'arrivée, il obtient cinq points. L'athlète doit effectuer des dribbles légaux et doit contrôler le ballon d'un point médian entre deux cônes jusqu'au point médian suivant pour obtenir un point). Les points obtenus correspondent au nombre de cônes (points médians) franchis en 60 secondes.

DÉROULEMENT

Ce test est administré par des bénévoles qui ne doivent pas faire obstacle aux athlètes pendant l'évaluation. Le bénévole A explique les consignes au groupe d'athlètes qui doit subir le test pendant que le bénévole B en fait la démonstration. Le bénévole A remet le ballon de basketball à l'athlète qui va passer le test, lui demande s'il est prêt et annonce : « prêt, partez ». Il se met à comptabiliser ensuite le nombre de cônes que l'athlète franchira en 60 secondes tout en dribblant le ballon en slalom. Les bénévoles B et C, qui se tiennent derrière les ballons de réserve, récupèrent le ballon et le placent à l'endroit où il est sorti du jeu. Le bénévole D chronomètre l'athlète et note les points obtenus. Les bénévoles sont chargés uniquement de l'administration du test et de la gestion du site.

2. TEAB – Tir de loin



MISE EN PLACE

Un panier, la ligne de lancer franc officielle de l'ONS, du ruban marqueur et deux ballons de basketball : un ballon que l'on remet à l'athlète, et un autre de réserve au cas où le ballon rebondit au loin.

TEST

Durée: l'essai dure 2 minutes

L'athlète se place à gauche ou à droite du point de jonction de la ligne et du couloir de lancer franc.

Il ou elle dribble le ballon en direction du panier et tente d'exécuter un tir au panier à l'extérieur du demi-cercle de 2,75 mètres. Cette tentative doit se faire à partir de n'importe quel point à l'extérieur de ce demi-cercle délimité par une ligne pointillée (ce demi-cercle croise le cercle de restriction).

L'athlète capte le ballon après le rebond (lancer réussi ou raté) et le dribble à l'extérieur du demi-cercle avant d'exécuter un nouveau tir au panier.

Pendant l'essai de 2 minutes, l'athlète effectue autant de tirs au panier qu'il le peut tel que décrit ci-dessus.

POINTS

Deux points sont attribués pour chaque tir au panier réussi pendant l'essai.

DÉROULEMENT

Ce test est administré par des bénévoles qui ne doivent pas faire obstacle aux athlètes pendant l'évaluation. Le bénévole A explique les consignes au groupe d'athlètes qui doit subir le test pendant que le bénévole B en fait la démonstration. Le bénévole A remet le ballon de basketball à l'athlète qui va passer le test, lui demande s'il est prêt et annonce : « prêt, partez ». Il se met à comptabiliser ensuite le nombre de tirs au panier que l'athlète réussira en deux minutes. Le bénévole B, qui se tient derrière le ballon de réserve, récupère le ballon et le place à l'endroit où il est sorti du jeu. Le bénévole C chronomètre l'athlète et note les points obtenus. Les bénévoles sont chargés uniquement de l'administration du test et de la gestion du site.